

APPEL DE CANDIDATURES

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Ville de Val-des-Sources invite ses citoyens intéressés à siéger comme membre au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) à poser leur candidature pour combler deux (2) postes disponibles. Le CCU siège à huis clos et est constitué de cinq (5) membres : deux (2) conseillers municipaux et cinq (5) résidents.

FONCTIONS DU CCU

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a pour fonction d'étudier toute question relative à l'urbanisme, au zonage, au lotissement et à la construction et de faire des recommandations au conseil municipal sur les sujets suivants:

- Les demandes de dérogations mineures;
- Les plans d'aménagement d'ensemble (PAE);
- Les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- Les appels de propositions de vente et de développement de terrains municipaux.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être disponible pour les réunions qui ont lieu les mercredis de 11 h 30 à 13 h 30, repas fourni, habituellement une fois par mois;
- Souhaiter participer activement aux réunions et savoir mettre de côté leurs intérêts personnels au profit de l'intérêt collectif;
- Avoir intérêt dans le domaine de l'urbanisme, de l'environnement, de la construction, de l'architecture ou du patrimoine.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Toute personne intéressée peut poser sa candidature en faisant parvenir un courriel d'intention incluant les informations suivantes :

- Nom, adresse et numéro de téléphone.
- Vos centres d'intérêt.
- Vos motivations à joindre le CCU.
- Vos connaissances en matière d'urbanisme,

Faire parvenir votre courriel à l'attention de monsieur Jordan Gagnon, inspecteur municipal, à l'adresse inspection@valdessources.ca au plus tard le 7 février 2022, 15 h.

COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME